

Protégeons les eaux de Chausey



Le maërl, un trésor rose.

Nous connaissons tous la baie de Granville et l'archipel de Chausey pour son patrimoine naturel exceptionnel, au cœur de l'identité du territoire et des activités qui le font vivre. Sous la surface, des habitats marins particulièrement sensibles, composés de bancs de maërl et d'herbiers de zostères, forment de véritables forêts sous-marines.

Le maërl, qui ressemble à du corail rose, est l'un des habitats marins les plus riches d'Europe. Il s'agit d'une accumulation d'algues rouges calcaires vivant librement sur des fonds marins sablonneux ou vaseux. Ces bancs à croissance très lente peuvent constituer des couches de quelques centimètres à plusieurs mètres d'épaisseur, et abritent des milliers d'espèces.

Cet habitat marin spécifique à Chausey joue un rôle essentiel pour la biodiversité marine en servant de zones de nurserie, d'abri et d'alimentation pour l'ensemble de l'écosystème marin environnant. Il est aussi un allié crucial contre le réchauffement climatique grâce à sa capacité à stocker durablement du carbone et à réguler l'acidité des océans.

Le maërl contribue également à la bonne santé des pêcheries en servant de nurserie à des espèces telles que les coquille St-Jacques et autres poissons qui alimentent ensuite nos côtes, nos activités et nos assiettes. Il est indispensable à la productivité halieutique et à la résilience des écosystèmes.

Un habitat millénaire en péril, détruit en quelques heures

Le maërl est l'un des habitats marins les plus précieux, mais aussi parmi les plus fragiles.

Il pousse de quelques dixièmes de millimètre par an. Il faut des siècles pour le construire... et seulement quelques secondes suffisent pour le détruire avec le passage d'engins de pêche trainants. Ce qui disparaît aujourd'hui ne reviendra plus à l'échelle d'une génération.

Les engins de pêche trainants de fond (chalut, drague) sont l'une des principales causes de dégradation des habitats protégés, avec des impacts durables sur les écosystèmes marins. Ils endommagent le maërl, perturbent sa biodiversité et altèrent durablement ses fonctions écologiques.

Même à faible intensité, les impacts sont délétères et durables.

Chausey, une aire marine pas vraiment « protégée »

Chausey est un site Natura 2000, une aire marine protégée. Cependant, malgré son statut, ce site n'est pas réellement protégé. Les engins de pêche trainants de fond qui abîment les habitats sensibles continuent leur activité à la vue de tous. Chaque saison sans protection constitue une perte irréversible.

Pourtant, le maërl est protégé en Europe : reconnu habitat d'intérêt communautaire (directive européenne Habitats), habitat menacé (convention OSPAR), habitat marin prioritaire (Règlement sur la restauration de la nature), il figure également sur la liste rouge européenne des habitats (de l'UICN).

La question est donc : « pourquoi ce site n'est-il pas protégé ? »

Un moment décisif à Chausey

Aujourd'hui, une décision clé est en train de se jouer pour l'avenir des habitats marins de Chausey : une « analyse des risques pêche » (ARP) est en cours qui doit fixer les règles pour les années à venir. Sans interdiction des engins de pêche traînants dans l'aire marine protégée de Chausey, la dégradation de nos écosystèmes marins se poursuivra. Or, trop souvent, ces processus aboutissent à des compromis qui écartent les mesures nécessaires pour protéger réellement les habitats.

Au regard des enjeux environnementaux majeurs associés aux décisions en cours d'élaboration, dont la protection d'habitats marins menacés et prioritaires tels que le maërl, il est urgent de se mobiliser.

Aujourd'hui, Chausey peut devenir un exemple à suivre ou le symbole d'un échec retentissant. Cela dépend de nous. Habitants de Chausey, usagers de la mer, professionnels du tourisme, pratiquants de la voile, du kayak, de l'aviron, toutes les activités nautiques, et surtout pêcheurs artisans : **nous avons tous intérêt à préserver ce qui fait la richesse de notre territoire.**

Protéger le maërl et les zostères, c'est protéger nos emplois, notre avenir, et celui de la mer.

La science est claire. Le droit est clair. Les décisions politiques doivent être à la hauteur des enjeux.



Ce que nous demandons aux autorités :

- + L'interdiction des engins de pêche traînants de fond dans les habitats sensibles;
- + L'application des recommandations des scientifiques pour protéger les habitats du site;
- + La pleine application du droit européen et des principes de prévention et de précaution;
- + L'accompagnement de la transition du secteur de la pêche artisanale vers des pratiques durables, sans affaiblir le niveau de protection;
- + Des décisions transparentes, fondées et traçables!



REJOIGNEZ LA MOBILISATION !

chausey-maerl-rose.org